

Périodique trimestriel
95^e année - JUILLET 2018
En cas de renvoi :
HENALLUX - Secrétariat, Pierrard 112 - 6760 Virton



PB-PP|B-P501222
BELGIE(N)-BELGIQUE

IngéNews



ARIAMP

ASSOCIATION ROYALE DES INGÉNIEURS ARTS & MÉTIERS PIERRARD

SOMMAIRE

Pages 1 à 6

Assemblée générale
du 28 avril 2018

Page 6

Visites d'entreprise : Serviplast

Page 6 et 7

Résumé du C.A. du 28.04.2018

Pages 7 et 8

Décès

Page 8

Naissance

Dernière page : infos utiles

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 AVRIL 2018

Bienvenue à notre 94^e A.G. de l'ARIAMP.

A nouveau, le C.A. a décidé d'organiser cette A.G. à Orval, Orval lieu très symbolique dans notre région.

Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier bien chaleureusement la direction de la Haute Ecole Namur-Liège-Luxembourg (HENALLUX), la direction de la catégorie technique pour l'excellente collaboration que l'ARIAMP peut entretenir avec l'école mais aussi pour les locaux dont nous disposons pour nos réunions en général et qui là aussi évoluent, étant organisées tantôt à Pierrard et tantôt à Arlon sur le nouveau site de Callemeyn, nouvelle implantation très moderne de la Haute Ecole

Merci également à la commission des fêtes pour l'organisation de la journée et de la visite, les deux étant toujours fort appréciées.

Trois membres se sont excusés et nous ont fait parvenir leur procuration et 13 sont présents, il y a donc 16 membres présents ou représentés.

Nous avons, comme chaque année, à nous souvenir de nos collègues qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée (ou dont nous avons eu récemment connaissance).

Décédés depuis la dernière A.G. :

- Herbert Laurent - promotion 1946
- Gérard Paret - promotion 1953
- André Mentens - promotion 1965
- Lucien Glahaut - promotion 1949
- Robert Languillier - promotion 1950
- Maurice Habran - promotion 1955
- Guy Peters - promotion 1958
- Emmanuel Pierret - promotion 1994
- Frédéric Pavajot - promotion 1996
- André Pierson - promotion 1951
- Guy Lonniaux - promotion 1955
- Jean Gouverneur - promotion 1956 et ancien membre du C.A.

Nous avons aussi une pensée spéciale pour Jean Van Droogenbroek, ancien professeur et directeur adjoint du département ingénieur industriel.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – 28 avril 2018

Et nous y joignons, celles et ceux de nos collègues, dont nous n'avons pas eu connaissance de leur décès ainsi que les êtres chers que les familles de nos membres, du personnel de l'institut et amis ont perdu durant cette année.

Je vous demande une minute de silence en leur mémoire.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'A.G. DU 29 AVRIL 2017.

Celui-ci est paru dans le bulletin de juin 2017. Je vous en demande l'approbation.

Aucune remarque n'est formulée. Celui-ci est donc approuvé.

2. RAPPORT DU C.A.

Le C.A. s'est réuni 4 fois : les 16 juin 2017, 13 octobre 2017, 9 février 2018 et ce 28 avril 2018, juste avant notre A.G. de ce jour.

2.1 Commission des fêtes



Cette année encore, l'activité principale de la commission des fêtes a été l'organisation du banquet annuel.

La journée s'est globalement bien déroulée mis à part le petit couac

dans l'organisation de la messe. Le tir sera évidemment corrigé pour cette édition. La tradition qui se perpétue depuis plusieurs années de prendre l'apéritif en extérieur a encore pu être réalisée grâce à une météo clémente et un soleil au zénith.

Le jeu ayant pour but de remporter les divers lots Orval a été modifié par rapport aux 2 éditions précédentes afin de ne pas s'installer dans une routine annuelle. Il s'agissait cette fois d'estimer le nombre de billes de même calibre dans un bocal fermé. Ce changement a remporté un franc succès et sera probablement reconduit cette année.

Le nombre de participants a augmenté de 15 personnes par rapport à l'année précédente pour arriver à un total de 119. Nous avons intégré une petite note explicative des vins proposés sur le tarif des boissons afin que chacun puisse décider au mieux en fonction de ses affinités vinicoles. Un accord vins et mets a été réalisé par le caviste de Vin en Vie qui, pour la petite histoire, a été élu « *Sommelier of the year 2017* » de Belgique. Nous attendons avec impatience ses prochaines propositions pour le banquet de cette année.

Cette année, les promotions jubilaires étaient présentes en nombre, excepté la 2007 où il n'y avait aucun participant. Nous avons toujours un problème afin de motiver les promotions entre 2004 et 2008 malgré de nombreux mails et rappels.

Concernant la soirée, le barbecue s'est préparé à l'entrée du cercle comme l'an passé, ce qui permet un meilleur accueil. Au niveau de la participation, elle n'a pas eu le succès escompté malgré des provisions en suffisance. Pour le prochain banquet, la commission des fêtes propose d'ajouter une bière issue d'une micro brasserie locale afin d'élargir sa gamme de choix houblonnés. A découvrir le 22 septembre.

La formule de réservation est encore à améliorer pour permettre de prévoir au mieux les quantités pour le barbecue et de mieux gérer les paiements sur place pour les personnes ne venant que le soir.

Le reste de la soirée s'est bien déroulé et malgré une faible participation des gens au barbecue, nous avons, comme il est de tradition, fermé le cercle aux petites heures.

Un grand merci à ceux qui, étant ou non dans l'organisation, n'ont pas hésité à nous donner un coup de main pour aider au bon déroulement de cette belle journée. Un merci tout particulier aux 2 MII pour leur disponibilité et leur participation active au bon déroulement du barbecue.

La date du prochain banquet a été fixée au **samedi 22 septembre 2018**, et nous vous y attendons nombreux.

2.2 Commission de l'annuaire

Fin 2017, la préparation de l'annuaire 2018/19 a été lancée. Une version très similaire sera conservée vu la qualité de cette publication.

Néanmoins, suite à la nouvelle réglementation européenne sur la protection des données de la vie privée (RGPD), une réflexion sera entreprise en 2018 pour se conformer à cette réglementation.

L'annuaire sera donc vraisemblablement privé d'un nombre important de données personnelles des diplômés, en tous les cas ceux qui ne donneront pas leur consentement.

Sinon, les sponsors sont déjà nombreux et on peut donc prédire un budget plus ou moins à l'équilibre de cette nouvelle édition.

Il a été décidé de planifier sa sortie pour le banquet de septembre 2018.

2.3 Commission IngéNews

Toujours une publication trimestrielle pour notre revue, quatre numéros sont prévus sur l'année : en juillet 2017, octobre 2017, janvier 2018 et celui d'avril 2018 qui devrait sortir dans les prochains jours.

Un comité de rédaction a été mis en place, pour coordonner la communication des différents médias. Néanmoins, le but recherché reste de renforcer les contacts entre anciens, à travers des articles sur la vie de l'association, des nouvelles de notre Haute Ecole à



Pierrard et plus largement de l'Henallux, ainsi que de l'Ingenieur Belge en général.

2.4 Commission de liaison avec l'institut

Le jury était comme chaque année présidé par Bernard Thomas, qui a réuni plusieurs Pierrardins pour évaluer les différents travaux.

4 travaux ont été nominés :

- Carnevali Jean-Albert : Modélisation énergétique des cuissons Kraft conventionnelle et Cold Blow.
- Dion Remy : Retrofit S5-S7 de la régulation de vitesse d'une partie de ligne de production de vinyle.
- Dombree Vincent : Supervision des niveaux d'une station de dépotage avec migration technologique.
- Maitrejean Mathieu : Diminution du temps d'arrêt et optimisation du mécanisme d'apport-matière d'une presse mécanique à excentrique.

Le prix de l'Ariamp a été attribué à Mathieu Maitrejean. Le 23 octobre 2017, le séminaire ARIAMP a eu lieu à Pierrard.

Le C.A. a pu exposer les diverses activités de l'ARIAMP aux étudiants de dernière année.

2.5 Commission de liaison avec l'extérieur : participation à l'UFIIB

VISION, MISSION ET STRATÉGIE :

- L'ensemble des associations s'accordent sur le besoin d'une fédération représentative au niveau national.
- Depuis 4 ans l'UFIIB n'arrive pas à donner une définition claire de sa mission et du support qu'elle peut apporter aux différentes associations (coûts/bénéfice).
- Son organisation interne est lourde et peu réactive.
- Départ de plusieurs associations actives :
 - o 2015 : Départ de l'UG
 - o 2016 : Départ de l'AIECAM
 - o 2017 : Départ de l'ARDIM
 - o 2018 : ??

SITUATION FINANCIÈRE (cfr annexes)

- 2017 : Mali de ~1.300 €
- Budget 2018 : Mali de 6.400 € (ARIAMP a refusé de valider ce budget lors de l'A.G. du 26 mars 2018).

CONCLUSIONS : La possibilité d'une dissolution a été évoquée lors de l'A.G. 2018.

POSITION DE L'ARIAMP :

L'adhésion de l'ARIAMP a été discutée lors du C.A. du 28 avril 2018. Il faut quitter le modèle de fédération pour se diriger vers un modèle de réseautage et de collaboration.

→ Le C.A. prend contact avec les différentes associations motrices de façon à créer autre chose. L'idée serait de proposer une nouvelle structure et un nouveau fonctionnement en réseautage.

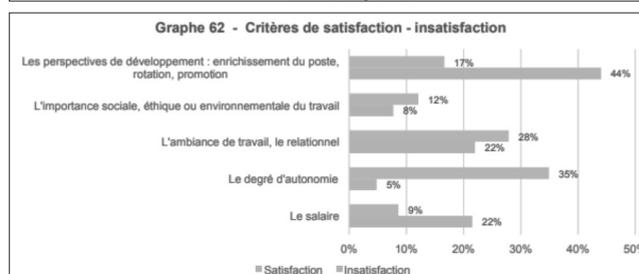
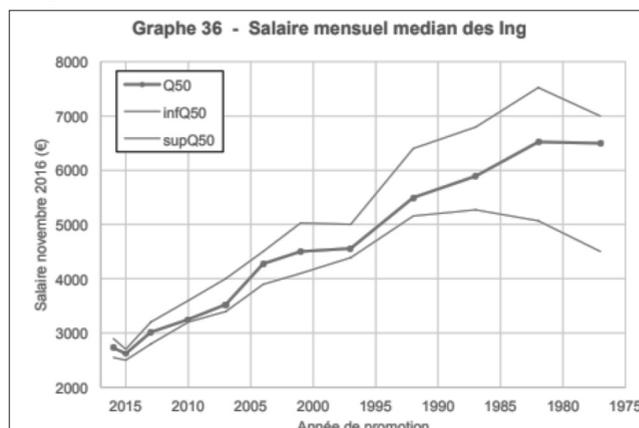
→ Il faut garder la "coquille" UFIIB et rendre son contenu consistant, efficace en travaillant plutôt en réseautage.



• IB bilan 2017 :

Event le 30 novembre 2017 autour de l'ingénieur de la génération « Y »

• Très bonne participation à l'enquête : www.ingenieurs-belges.be/dw/2018/Rapport_enquete_2017.pdf



• Eur-Ace – bilan des accréditations :

La libre circulation des professions en Europe, l'ouverture des formations aux autres pays d'Europe nécessitent une harmonisation des niveaux avec des critères précis et des évaluations de terrain.

L'Europe a mis au point un système d'accréditation des formations d'ingénieurs, dont le label est EUR-ACE® (European Accreditation of Engineering Programmes). Cette accréditation est une évaluation d'une formation ou d'une institution d'enseignement par rapport à un référentiel établi par l'association européenne ENAEE (European Network for Engineering Education).

Pour réaliser cette accréditation, certains pays ont créé une agence avec compétence européenne. C'est ainsi qu'en France, la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) est une des agences apte à vérifier la conformité de la formation aux standards européens et à accréditer les formations d'ingénieurs de niveau Master.

En l'absence d'un tel organisme en Belgique, la CTI fut chargée d'effectuer ce travail pour différentes formations d'ingénieurs industriels francophones.

En synergie avec l'Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les formations d'ingénieurs industriels dans les Hautes Ecoles furent auditées en 2016.

De nombreuses Hautes Ecoles peuvent aujourd'hui mettre en évidence leur reconnaissance de satisfaction aux critères de qualité européens : EUR-ACE®.

• Résultats par Haute Ecole :

Haute Ecoles	Agrégation CTI
Haute École Provinciale de Hainaut Condorcet	Pas demandé
Haute École de la Province de Liège	Refusé
Haute École Libre Mosane	3 ans
Haute École Lucia de Brouckère	Refusé
Haute École Bruxelles-Brabant	5 ans
Haute École Léonard de Vinci	5 ans
Haute École en Hainaut	5 ans
Haute École Louvain en Hainaut	5 ans
Haute école Namur-Liège-Luxembourg	3 ans
Haute école Robert Schuman	3 ans

• Situation financière de l'UFIIB

ACTIF		
Immobilisation matériel		
Compte courant	Crédit Agricole	2.555,27
Compte épargne	Crédit Agricole	41.793,67
Caisse		0,00
Total Actif		44.348,94

Associations	BUDGET		
	2018	2018	
	Membres	Cotisations	Participation
ADISICHT	51	408,00 €	5%
ADISIM	16	128,00 €	2%
AIATH	116	928,00 €	11%
AIDISIA	115	920,00 €	11%
AIECAM	0	0,00 €	0%
AIHuy	0	0,00 €	0%
AIIBr	296	2.368,00 €	28%
AIIH	118	944,00 €	11%
AIIH-AIICSg	0	0,00 €	0%
AISNA	0	0,00 €	0%
AIV	0	0,00 €	0%
ARDIM	0	0,00 €	0%
ARIAMP	232	1.856,00 €	22%
SPW	0	0,00 €	0%
UG	0	0,00 €	0%
UILG	109	872,00 €	10%
	1053	8.424,00 €	100%

	Réalisé 2017	Budget 2018	Ecart
RECETTES			
Cotisations Membres	10.108,00	8.424,00 €	-1.684,00
Intérêts Cpt Epargn	48,59	40,00 €	-8,59
Banquet	675,00	800,00 €	125,00
Sponsor			0,00
TOTAL RECETTES	10.831,59	9.264,00 €	-1.567,59 €

	Réalisé 2017	Budget 2018	Ecart
DEPENSES			
Taxes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Publication légale	0,00 €	130,00 €	130,00 €
Participation (CIBIC)	-2.500,00 €	2.500,00 €	0,00 €
Participation (IB)	-5.000,00 €	5.000,00 €	0,00 €
			0,00 €
Cotis. (Autres)	-750,00 €	600,00 €	-150,00 €
Frais postaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Téléphone et Fax	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Frais Internet(Connexion	-240,00 €	240,00 €	0,00 €
Site WEB	-130,68 €	1.000,00 €	869,32 €
Frais réunions (CA+Bur)	-46,59 €	100,00 €	53,41 €
Frais généraux	-291,55 €	200,00 €	-91,55 €
Représent./Déplac.	0,00 €	100,00 €	100,00 €
Assurances	-450,00 €	150,00 €	-300,00 €
Secrétariat	-1.200,00 €	1.200,00 €	0,00 €
Loyer	0,00 €	2.904,00 €	2.904,00 €
Frais bancaires(Cpte crt+	-75,94 €	90,00 €	14,06 €
AG	-1.424,50 €	1.200,00 €	-224,50 €
Lauréat	0,00 €	250,00 €	250,00 €
Lauréat	0,00 €		
TOTAL DEPENSES	-12.109,26 €	15.664,00 €	3.554,74 €
RESULTAT	-1.277,67 €	-6.400,00 €	-5.122,33 €

2.6 Commission du secrétariat

La commission secrétariat s'est acquittée de toutes les tâches habituelles, il n'est pas nécessaire de le répéter à nouveau. Tâches ingrates, car très répétitives mais au combien importantes pour le fonctionnement de notre association.

La décision a été prise de numériser un ensemble d'archives de l'ASBL, pour mieux structurer la rétention des informations de l'ARIAMP.

2.7 Commission WEB

La commission Web, créée en fin 2005, s'occupe de la création et de la gestion du site Web de l'association ainsi que du nom de domaine ariamp.be.

Fin 2015, dans le cadre de renouvellement de l'image de l'association, un nouveau site web a vu le jour. Tout comme le nouveau bulletin, le site s'est habillé aux couleurs du nouveau logo.

L'ARIAMP est présent sur les réseaux sociaux :

- LinkedIn : www.linkedin.com/groups/8339264
- Facebook : www.facebook.com/ariamp.be

Le site www.ariamp.be propose les rubriques suivantes :

- Home : C'est la page d'accueil du site. Elle diffuse diverses actualités en rapport avec l'association, l'institut et le métier d'ingénieur.
- L'ARIAMP : Elle présente l'association, ses contacts, son organisation et son histoire.
- Jobs : Elle propose des offres que les entreprises ont envoyées à l'école ou à l'ARIAMP. Des CV de diplômés peuvent également être mis en ligne. Cette rubrique est devenue l'outil principal de la Commission *Placement* de l'association.
- Agenda : Elle présente les différents événements qui animent la vie de l'association et de l'école, comme

le banquet annuel ou encore les journées d'études organisées à l'institut. Des photos sont disponibles sur les événements passés.

- **Annuaire** : Cette rubrique permet aux membres de l'association de communiquer spontanément leurs coordonnées personnelles et professionnelles. A l'avenir, les membres cotisants pourront y consulter l'annuaire en ligne.
- **News** : Elle annonce les nouvelles en provenance de l'institut ou l'ARIAMP, les mariages, les naissances ainsi que les décès des proches.
- **Prix de l'ARIAMP** : Cette page donne les informations sur le prix de l'ARIAMP (modalités d'inscription, règlement) et permet aux étudiants de s'inscrire.
- **Divers** : Cette page publie des informations diverses, comme les modalités de cotisations ou encore des enquêtes.

Depuis octobre 2007, la commission *Web* travaille en étroite collaboration avec la commission *Secrétariat* et la commission *Annuaire* afin de gérer les informations sur les membres de l'ARIAMP. Cette synchronisation a permis de centraliser les données de tous les anciens depuis la première promotion de 1903. C'est à partir de ce travail que l'annuaire de l'Association est réalisé depuis la version 2008–2009. Avec la commission *Secrétariat*, elles vont se pencher en 2018 sur le RGPD (Règlement général sur la protection des données) et la façon d'implémenter cette nouvelle réglementation au niveau des données de ses membres.

Quelques chiffres :

- Nombre de visites en 2017 : +/- 9000
- Nombre d'offres d'emploi traitées (certaines proposant plusieurs postes) en 2017 : +/- 65

L'espace Web doit encore évoluer et être amélioré.

Tous les avis et conseils sont les bienvenus et peuvent être communiqués à l'adresse suivante : info@ariamp.be.

Une nouvelle réglementation européenne va entrer en application ce 25 mai : le "Règlement général sur la protection des données" (ou RGPD). Cette réglementation encadre la collecte, le stockage, le traitement et l'utilisation des données personnelles que les entreprises, administrations et associations ont sur les personnes en Europe. Notre association, par la base de données des ingénieurs de Pierrard et surtout la publication de l'annuaire, est visée par cette réglementation.

Comme elle est très récente et qu'il y a encore beaucoup de zones de flou, nous avons pris contact avec un juriste de la Haute École pour nous aider à faire le point et nous assurer d'être en conformité. Nous y travaillons donc actuellement et resterons proactifs dans l'application de ce règlement.

Ces différents points seront traités durant les prochains mois en parallèle à la réalisation de l'annuaire. Un chapitre sera ajouté à l'annuaire pour présenter le RGPD et nos actions.

Les actions et procédures seront adaptées en fonction des informations reçues au fur et à mesure.

Voici les premiers éléments de l'inventaire des données que nous avons :

Données en notre possession :

- Nom
- Prénom
- Date de naissance
- Adresse e-mail
- Adresse physique
- École, études et année de promotion
- Emploi actuel (entreprise, fonction, domaine d'activité)
- Réseaux sociaux

Remarque : ces données ne sont pas considérées comme « sensibles » et ne demandent pas d'actions trop spécifiques. Cependant, il a été convenu que l'adresse postale complète ne serait plus publiée et que seule la commune serait encore publiée.

2.8 Commission placement

Cette commission propose aux diplômés des offres d'emploi que les entreprises ont envoyées à l'école ou à l'ARIAMP. Elle met également à disposition des entreprises les CV des diplômés qui le souhaitent.

Les différents échanges se font principalement par publication des offres et des CV sur le site Web de l'association. Les offres sont souvent diffusées en parallèle dans les valves de l'institut par l'intermédiaire de son secrétariat. Certaines sont également envoyées par mail.

Nombre d'offres d'emploi traitées (certaines proposant plusieurs postes) en 2017 : +/- 65.

En 2017, une dizaine d'offres sont restées plus de 6 mois diffusées sur notre site à la demande d'entreprises ne trouvant pas les profils recherchés. La pénurie d'ingénieurs s'amplifie encore d'année en année.

La commission transmet aussi les noms, prénoms et adresses e-mails des étudiants de dernière année aux entreprises qui en font la demande.

La commission recherche aussi, dans les jeunes diplômés ou au niveau des anciens à la recherche d'un (nouvel) emploi, les profils qui correspondent à ce que souhaitent certaines entreprises dans lesquels des membres de l'ARIAMP se retrouvent.

2.9 Présidence

Le président a assuré ses fonctions durant l'année écoulée, épaulé par Vincent Deville. Aucune remarque n'a été formulée jusqu'à présent.

2.10 Rapport du trésorier

Nous réalisons cette année un mali de 448,02 €, par rapport à un budget prévu à l'équilibre, et ce malgré un déficit de 355,63 € pour le banquet.

Au 31 décembre 2017, vous étiez 197 à soutenir notre association.

Lors de notre banquet annuel, nous étions 110 dont un nombre important de jeunes diplômés.

L'avoir de l'association au 31 décembre 2017 est de

25441,15 €.

En ce qui concerne le budget 2018, il est prévu à l'équilibre.

Je tiens à remercier tous les cotisants de l'association et espère toujours pouvoir compter sur leur soutien.

N.B. : la liste complète des cotisants est disponible sur demande.

Le trésorier tient à remercier tous les cotisants de l'association et espère toujours pouvoir compter sur leur soutien.

L'AG clôture ce point en donnant décharge aux administrateurs de l'ARIAMP pour les comptes 2017.,

2.11 Elections statutaires

L'AG accepte la candidature de Mathieu Wenkin. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre comité.

Les démarches administratives pour les modifications des statuts afin d'intégrer les changements au sein de notre C.A. seront pris en charge par Myriam Maldague.

2.12 Modifications des statuts

2.13 Divers

A 12h20, le président clôture l'A.G.

Visites d'entreprise : SERVIPLAST

Ce lundi 19 mars après-midi, une partie des étudiants du bloc 1 de Pierrard Virton, département Ingénieur Industriel de l'HENALLUX, ont eu l'occasion de visiter Serviplast à Bastogne, à l'invitation de la Province du Luxembourg, pour la quinzaine « De l'école à l'entreprise ».

Nous avons évidemment été accueillis par un ingénieur de Pierrard, Bruno Pulfer, promotion 1985, technico-commercial qui nous a présenté toute l'entreprise. (et qui avait reconnu Monsieur Urbain et réciproquement)

La partie « Serviplast industrie » qui intéressait nos étudiants est axée sur la fabrication de petites et moyennes séries de pièces en plastique par injection plastique.

De la conception à l'envoi au client, Serviplast peut tout gérer avec le bureau d'études, la réalisation des moules, l'injection plastique mais aussi de l'assemblage et du conditionnement.



La visite de 3 heures a été partagée entre exposés théoriques, questions-réponses et visite des installations : presses de 22 à 300 tonnes, magasins, assemblages divers, contrôle qualité, conditionnement et expédition.

Ce fut l'occasion pour les étudiants de voir la diversité infinie des plastiques et de leurs colorants, avec des choix différents selon les applications, l'utilité du dessin pour la conception des moules et les logiciels divers adaptés.

Cette visite était vraiment très enrichissante aux dires de tous et les nombreuses questions en étaient la preuve.

Merci encore à la Province du Luxembourg pour cette magnifique initiative renouvelée chaque année.

Thierry Ducarme



Résumé du C.A. du 28.04.2018

Propositions et suivis des commissions :

COMMISSION DU BANQUET

Choix du menu parmi les 2 propositions du traiteur "Au plaisir des sens".

COMMISSION DE L'ANNUAIRE

• RGPD

Nouvelle réglementation européenne sur la protection des données (entrée en vigueur le 25 mai).

Politique de diffusion des informations de l'annuaire à adapter.

On ne laisse les données personnelles des anciens qui nous les ont remises.

L'explication de l'application du RGPD fera l'objet d'un article au niveau de l'annuaire, et on signalera la façon dont les données peuvent être modifiées.

• Composition de l'annuaire : rédaction à faire pour août

Couverture : on garde la même base avec le logo, avec une note colorée en plus.

• Sponsors : liste des publicités sur lesquelles on a déjà un engagement, et point sur les sponsors que l'on peut encore espérer.



COMMISSION DE L'IngéNews

En 2019, Myriam Maldague passera la main de la Commission de l'IngéNews : il faut assurer la transition et la succession.

COMMISSION DE LIAISON AVEC L'INSTITUT

Les inscriptions pour le prix de l'ARIAMP ont commencé et se font maintenant en ligne.

COMMISSION DE LIAISON AVEC L'EXTÉRIEUR

Problématique du fonctionnement et de l'avenir de l'UFIIB :

3 associations ont quitté l'UFIIB ces 3 dernières années (Meurice en 2017) Le fonctionnement de l'UFIIB n'est pas efficace. Il y a un clivage entre les associations tournées vers le passé et les associations dynamiques. Ce sont en fait les plus actives qui ont quitté l'UFIIB. Les comptes sont tels que l'ARIAMP finance à raison de 22 % l'UFIIB.

L'ADISIF (direction des instituts d'Ingénieurs) est remplacée par SYNHERA qui englobe toutes les HE et pas

juste tout ce qui est scientifique et technologique. Ne faudrait-il pas quitter le modèle de fédération pour se diriger vers un modèle de réseautage et de collaboration ?

Décisions de l'Ariamp :

Le C.A. prend contact avec les différentes associations motrices de façon à voir leur position.

L'idée serait de proposer ensemble une nouvelle structure et un nouveau fonctionnement.

Il faut garder la "coquille" UFIIB et rendre son contenu consistant, efficace en travaillant plutôt en réseautage.

N'OUBLIEZ-PAS DE VOUS INSCRIRE !

Samedi 22 septembre 2018

**Banquet de l'ARIAMP
à Pierrard**

Décès

Grace aux recherches de Philippe Ninane (Secrétaire à Pierrard) sur nos plus anciennes promotions, nous pouvons confirmer les décès de 4 anciens :

Sirio Scaccia (Promotion 1944)

Il est décédé à Calais, le 21 novembre 2013, dans sa 93^e année. Il a été inhumé au cimetière de Moret-sur-Loing (FR-Seine et Marne - 77250), dans le caveau familial.

Il était pensionné de Jeumont-Schneider.

Joseph Schiltz (Promotion 1944)

Son décès est survenu le 14 juillet 2015 à l'âge de 95 ans. Ses funérailles ont été célébrées à Athus, d'où il était originaire.

Egalement diplômé de l'Ecole Royale Militaire, il était Colonel B.E.M. (Artillerie), Chef d'Etat Major retraité. Il était veuf en 1^{es} noces de Madame Jeanne Schiltz et en 2^{es} noces de Madame Denise Gobert.

Jacques Baillieux (Promotion 1959)



Né à Musson, il est décédé à Arlon le 1^{er} juin 2016 à l'âge de 81 ans.

Il a été ingénieur au bureau d'études électriques de la société Ste Lorraine Escout de Mont-Saint-Martin (FR), puis était devenu Commissaire Voyer au service technique provincial du Luxembourg.

Eraldo Guenzi (Promotion 1936)

Il a rejoint son épouse Marie-Louise, son fils François et sa petite-fille Thao, le 2 août 2016, dans sa 103^e année. Il est enterré à Saint-Jean-Saverne (FR-Bas-Rhin).

Il avait poursuivi ses études d'ingénieur à l'École nationale supérieure d'électricité et de mécanique à Nancy et a été ancien directeur du Centre de recherches de Pont-à-Mousson S.A.

Lucien Schneider (Promotion 1951)



Domicilié à Athus, il y est décédé le samedi 23 juin 2018 à l'âge de 89 ans. Il était né à Elsenborn.

Fidèle de l'association, nous avons eu souvent l'occasion de le rencontrer, avec son épouse Marie-Thérèse Muchang lors des banquets de l'Ariamp, voici quelques années.

Sa fille ainée nous a livré quelques souvenirs de son papa :

Jeune homme, il aimait déjà la moto, la vitesse, la voiture, en bon « Peugeotophile »...

Il a alors allié son goût pour le dessin avec la rigueur des études d'ingénieur à Pierrard, pour ensuite être engagé à l'Usine de Rodange (MMRA). Il a travaillé au sein du Bureau d'Etudes, où il a calculé et dessiné nombre de plans de ponts roulants. Il y fera d'ailleurs toute sa carrière.

Grand sportif, il aimait se retrouver à la barre de son voilier sur le lac de la Sûre. Il aimait aussi les petits trains, qu'il collectionnait. Et autre échappatoire, il traquait la lumière, à travers l'œil de son appareil-photos et développait lui-même ses clichés.

Mais c'était aussi un idéaliste, grand chercheur de sens, à la recherche de la Vérité.



Décès

Bernard Fizaine (Promotion 1976)



Né à Ethe en 1953, il est décédé à Martelange le 9 juillet 2018.

Il était père de deux enfants.

Il faisait partie d'une famille bien ancrée à Pierrard, puisque les trois enfants de cette famille, lui, son frère Jean-Marie et sa sœur Chantal, ont fait leurs études d'ingénieurs à Pierrard.

Très vite, avec son frère, ils se sont impliqués dans l'entreprise familiale, les Ets Fizaine à Ethe, brasseurs. Grâce à cette profession qu'il ne lâchera jamais, il était bien connu dans la région virtonaise, participant à de nombreux événements et manifestations diverses.

A toutes ces familles dans la peine, l'Ariamp présente ses sincères condoléances.

*"Il y a quelque chose de plus fort que la mort,
c'est la présence des absents
dans la mémoire des vivants."*

(Jean D'Ormesson)

Naissances

Jules

est venu agrandir, le 1^{er} décembre 2017, la famille de Philippe Nicolas (promotion 2011), Corine Baude et sa grande sœur, Violette.



Romain Boulard (promotion 2012) et Ann Moncousin ont accueilli le petit

Paulin

né le 21 juin 2018.

Il rejoint son grand frère, Augustin.



Vincent Duveiller (promotion 2008) et Amélie Remacle sont heureux d'annoncer la naissance d'

Ernest

ce 25 juin 2018.

Il rejoint son grand frère Henry et sa grande sœur Rose.

Sincères félicitations aux heureux parents !

*« A chaque enfant qui naît,
le monde recommence »*

Gilbert Bécaud



ARIAMP

ASSOCIATION ROYALE DES INGÉNIEURS ARTS & MÉTIERS PIERRARD

A.S.B.L. - Fondée en 1925
Siège social à
PIERRARD-VIRTON

Affiliée à l'Union Fédérale
des Associations d'Ingénieurs
Industriels de Belgique (UFIIB)

Membre du Comité des Ingénieurs Belges (CIBIC)

Membre de la Fédération Européenne d'Associations Nationales
d'Ingénieurs (FEANI)

Siège social :

Institut supérieur industriel - Pierrard-Virton
Département Ingénieur Industriel de Pierrard-Virton
Henallux - Haute Ecole de Namur - Liège - Luxembourg
Tél. 063/58.89.44
E-mail : info@ariamp.be

Site web : www.ariamp.be
Linkedin : www.linkedin.com/groups/8339264
Facebook : www.facebook.com/ariamp.be



Editeur responsable : R. MASSON, président
à l'exception des articles signés qui n'engagent que leurs
auteurs

E-mail : bulletin@ariamp.be

Cotisations ARIAMP 2018 :

Promotion 2017	gratuit
Promotions 2014, 2015, 2016	22 €
Promotions 1975 à 2013	35 €
Promotions 1974 et antérieures	30 €
Conjoints ingénieurs	48 €

COMPTE BANCAIRE :

ARIAMP Pierrard-Virton : 367-0862235-55
IBAN : BE31 3670 8622 3555
Code BIC : BBRUBEBB